



## Index BIO 8

- LASEP
- Calendrier sportif sous réserve 2021/22
- Invitation 56<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire
- Courrier LASEP-AS Differdange
- Prochains événements
- Cotisations / Save the date
- Invitation FELUBA « Tournoi international senior de badminton »
- Écho de la presse
- Photos « Réunions des secrétaires »
- Avis mortuaire : Jil Klepper

## LASEP a.s.b.l.

---

Ligue des associations sportives  
de l'enseignement fondamental  
*fondée en 1964*

### ► ADRESSE :

---

Maison des Sports  
3 Route d'Arlon  
L-8009 STRASSEN  
tél. : (+352) 48 55 70  
info@lasep.lu  
www.lasep.lu

### ► COMPTE BANCAIRE

---

BIC : CCRALULL  
IBAN : LU10 0099 7800 0056 0284

### ► CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

---

**Présidente** : Nicole Kuhn–Di Centa

**Vice-Présidents** :

Marcel Rath, Maximilien Lehnen

**Secrétaire Générale** : Lis Bausch

**Trésorier Général** : Romain Weis

**Administrateurs** :

Clara Dos Reis, Steve Gierenz, Honoré Gregorius,  
Joëlle Leuchter, Steve Marx, Martine Raths,  
Carole Ressleringer, Claude Scheidweiler, Carole Stoos,  
Carole Wesquet

**Consultants** :

Erny Hoffmann, Björn Poels, Norma Zambon

### ► COMMISSION DES FINANCES (CF)

---

**Responsable** : Nicole Kuhn–Di Centa

**Membres** :

Lis Bausch, Marcel Rath, Carole Stoos

► **COMMISSION TECHNIQUE ET SPORTIVE (CTS)**

---

**Responsable :**

Steve Marx

**Membres**

**Athlétisme :**

Yannick Frantz, Michèle Grethen–Lanter,  
Danielle Lorang

**Butzen :**

Célia Pinto, Tania Valle

**Jeux de balle :**

Manuela Balestra, Roger Klein,  
Esmeralda Skrijelj

**Ringen und Raufen :**

Norbert Schmit

**Natation :**

Carlo Bintener

**Innovations :**

Marco Pires

**Rückschlagspiele :**

Jeff Kirsch

► **SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF**

---

**Secrétaire administratif :**

Olivier Think

✉ olivier.think@lasep.lu

tél. : (+352) 48 55 70

GSM : (+353) 621 741 300

**Contenu administratif :**

Olivier Think (secrétaire administratif)

**Contenu technique :**

Steve Marx (responsable CTS)

# CALENDRIER SPORTIF sous réserve 2021/2022

21.10.2021	Jeu	17 <sup>e</sup> -YOUNG WALKERS' DAY	Junglinster	Cycle 1-4
26.10.2021	Mardi	35 <sup>e</sup> -CROSS NATIONAL	Diekirch	Cycle 1-4

## ► Congé de la Toussaint

18.11.2021	Jeu	BUTZENDAG	Sandweiler	Cycle 1-2
23.11.2021	Mardi	BUTZENDAG	Hosingen	Cycle 1-2
25.11.2021	Jeu	BUTZENDAG	Differdange	Cycle 1-2
30.11.2021	Mardi	BUTZENDAG	Waldbillig	Cycle 1-2
09.12.2021	Jeu	FÊTE DE FOOTBALL INDOOR	d'Coque	Cycle 4

## ► Vacances de Noël

13.01.2022	Jeu	FUN-ATHLETICS	d'Coque	Cycle 3-4
18.01.2022	Mardi	FUN-ATHLETICS	d'Coque	Cycle 3-4
27.01.2022	Jeu	PROMOTION HANDBALL	Sossouff	Cycle 1-2
08.02.2022	Mardi	FÊTE DE BASKETBALL	Bertrange	Cycle 3-4

## ► Congé de Carnaval

03.03.2022	Jeu	MINIBUTZEN & BUTZEN à la Coque	d'Coque	Cycle 1-2
10.03.2022	Jeu	PROMOTION HANDBALL	Esch-Lallange	Cycle 3-4
22.03.2022	Mardi	JEUX AQUATIQUES	Soleuvre	Cycle 1-4
29.03.2022	Mardi	JEUX AQUATIQUES	Koetschette	Cycle 1-4
31.03.2022	Jeu	29 <sup>e</sup> -FÊTE DE NATATION	Luxembourg-Belair	Cycle 3-4

## ► Vacances de Pâques

21.04.2022	Jeu	SPILLCROSS	Waldbillig	Cycle 1-4
26.04.2022	Mardi	SPILLCROSS	Weiler-la-Tour	Cycle 1-4
10.05.2022	Mardi	PROMOTION RÜCKSCHLAGSPIELE	Strassen	Cycle 3-4
12.05.2022	Jeu	LET'S GO MAM SPORTY	Boevange-sur-Attert	Cycle 1-4
17.05.2022	Mardi	AUSDAUERLAF RONDERËM DE SÉI	Echternach	Cycle 1-4

## ► Congé de Pentecôte

07.06.2022	Mardi	VËLOSDAG	Luxembourg-Cessange	Cycle 3-4
09.06.2022	Jeu	33 <sup>e</sup> -FÊTE DE FOOTBALL OUTDOOR	Luxembourg-Cessange	Cycle 3-4
16.06.2022	Jeu	MOVE MAM SPORTY	d'Coque	Cycle 1-4
01.07.2022	Jeu	JOURNÉE DES DIRIGEANTS	Schuttrange	

*Inscription obligatoire  
jusqu'au 05 mai 2022*

La Présidente et les membres du Conseil d'Administration  
ont l'honneur de vous inviter à la

**56<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire de la LASEP**

qui aura lieu le jeudi, **19 mai 2022 à 17h00**

à la Maison du Savoir de l'Université du Luxembourg à Esch-sur-Alzette.

Parking : 4, Boulevard des Lumières *ou*  
2, Avenue de l'Université, L-4365 Esch-sur-Alzette

## Ordre du jour

1. Allocution d'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire  
Madame Nicole Kuhn-Di Centa, Présidente
2. Mot de bienvenue de Monsieur Jacques Muller  
Secrétaire de l'AS Esch-sur-Alzette
3. Allocution de Monsieur Georges Mischo  
Député-Maire de la Ville d'Esch-sur-Alzette
4. Approbation de l'ordre du jour
5. Allocution de Monsieur Claude Meisch  
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
6. Allocution de Monsieur Georges Engel  
Ministre des Sports
7. Admission des nouvelles Associations Sportives  
Contern, Kiischpelt, Weiswampach
8. Rapport administratif par Madame Lis Bausch  
Secrétaire Général
9. Rapport d'activités par Monsieur Steve Marx  
Responsable de la Commission Technique et Sportive
10. Rapport financier par Monsieur Romain Weis  
Trésorier Général
11. Rapport des Réviseurs de Caisse sur les comptes annuels
12. Décharge à donner au Conseil d'Administration
13. Désignation des nouveaux Réviseurs de Caisse
14. Remerciements
15. Calendrier sportif 2022/2023
16. Fixation de la cotisation pour l'année scolaire 2022/2023
17. Lieu et date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire
18. Remise officielle du LABEL LASEP aux nouvelles Associations Sportives

### **VIN D'HONNEUR**

offert par la Ville d'Esch-sur-Alzette



LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES  
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Strassen, le 18 mars 2022

Dossier traité par : Lis Bausch  
Tél: +352 48 55 70  
E-mail : [lis.bausch@lasep.lu](mailto:lis.bausch@lasep.lu)

**Au Collège des Bourgmestre et Échevins  
Administration Communale de la Ville  
de Differdange  
B.P. 12  
L-4501 DIFFERDANGE**

*Objet : LASEP ASSOCIATION SPORTIVE (AS) DIFFERDANGE  
Organisation des séances hebdomadaires 2022 - 2023*

Madame la Bourgmestre,  
Madame l'Échevine et Messieurs les Échevins,

Considérant le délai limite fixé par le MENJE pour l'introduction de la DEMANDE DE DÉCHARGES LASEP - MENJE des Dirigeants LASEP de l'Association Sportive DIFFERDANGE, le Bureau Exécutif de la LASEP vous prie de bien vouloir lui accorder une réunion d'urgence.

Vu le nombre trop élevé de séances hebdomadaires LASEP par rapport au chiffre d'enfants licenciés, il s'avère nécessaire de rediscuter de la planification en vue de l'organisation scolaire 2022 - 2023.

L'accent de cette entrevue portera principalement sur l'organisation des séances hebdomadaires régulières LASEP, l'horaire de 12h00 - 14h00.

Afin de trouver une solution cohérente, il serait souhaitable que toutes les personnes impliquées puissent participer à cette réunion, ceci dans le plus grand intérêt des enfants et des dirigeants concernés.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Madame l'Échevine et Messieurs les Échevins, l'expression de notre parfaite considération.

Pour le Conseil d'Administration de la LASEP

Lis Bausch  
Secrétaire Général



Nicole Kuhn-Di Centa  
Présidente



Ville de  
**Differdange**

B.P. 12 L-4501 Differdange  
[www.differdange.lu](http://www.differdange.lu)

**Personne de contact:**

WEINERTH Katja  
SCHMIT Monique  
département scolaire et de l'enfance  
[katja.weinerth@differdange.lu](mailto:katja.weinerth@differdange.lu)  
[monique.schmit@differdange.lu](mailto:monique.schmit@differdange.lu)  
58 77 1-1423 / 1290

LASEP

3, route d'Arlon  
L-8009 Strassen

Differdange, le 1<sup>er</sup> avril 2022

**Objet : Convention entre LASEP et SEA**

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous nous permettons de revenir à la convention relative aux activités de la Ligue des Associations sportives de l'enseignement fondamental asbl (LASEP) que vous proposez de signer avec l'administration communale de la Ville de Differdange, en tant que gestionnaire du service d'éducation et d'accueil.

Durant la période de pandémie accrue, plusieurs rendez-vous avaient été prévus et annulés, comme il nous nécessitait encore de quelques explications concernant cette convention. Ces explications nous ont été fournies lors d'une réunion récente des dames Bechet et Valle de la LASEP avec Mme Schmit et Mme Weinerth de notre département scolaire.

La commune doit assurer selon la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental un encadrement périscolaire aux enfants. Cet encadrement périscolaire est assuré par l'école et/ou un organisme assurant l'accueil socio-éducatif agréée par l'Etat.

Ces activités sont organisées jusqu'ici sous la responsabilité entre autre de la LASEP, ce qui est également arrêté dans le document de l'organisation scolaire et dans le Plan d'Encadrement Périscolaire (PEP).

La Ville de Differdange a toujours et soutiendra également au futur les activités de la LASEP, non seulement en leur mettant les locaux nécessités à disposition, mais également notamment en mettant gratuitement à leur disposition depuis des années, 2 bus scolaires, voire même dépanner sans formalités la section de la LASEP de la commune de Sanem en leur ayant prêté un bus ponctuellement.

Néanmoins, il s'avère que la convention susmentionnée ne pourra pas être signée, comme elle n'est pas compatible avec le fonctionnement de nos services et contraire à la mission pédagogique et au concept d'action de nos structures d'accueil.

En effet, selon la réponse du Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire n° 2772 des députés Lex Delles et Claude Lamberty, ceci peut être une entrave à la signature d'une telle convention. Plus précisément, le Ministre « encourage » et non oblige, les parties impliquées à formaliser leur coopération sous forme de convention, mais dit également clairement uniquement si l'organisation de leur service le permet, ce qui n'est pas le cas.

Le concept d'action du « Weltatelier » auquel s'orientent les structures d'accueil de Differdange, ne permet pas de détachement de personnel pour des activités LASEP.

En outre, la Ville de Differdange démarrera après les vacances de Pâques une phase pilote d'un nouveau projet « SPODI », en collaboration avec les clubs sportifs de Differdange. Cette collaboration aura lieu pendant les pauses de midi, de 12.00 à 14.00 heures, pour des raisons organisationnelles des clubs sportifs. Donc, à ce moment, en surplus des autres activités sportives offertes dans nos maisons relais, nous satisfaisons à notre mission légale de proposer aux enfants inscrits à la Maison Relais, l'accès aux ressources sportives.

Nous regrettons d'avoir dû constater que les dernières années la coordination de la réservation des salles à utiliser conjointement par les Maisons Relais et la LASEP manquait de concertation et de communication de la part de la LASEP envers les services des Maisons Relais, ce qui a créé des problèmes organisationnels à nos structures d'accueil.

Néanmoins, tous les partenaires communaux, le service scolaire et de l'enfance ainsi que le service des sports, comme les années précédentes, vous assurent leur volonté de coopération pour que vous puissiez organiser les activités LASEP, selon vos besoins.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués,

Henri KRECKÉ



Secrétaire communal



Robert MANGEN



Echevin, en remplacement de la  
bourgmestre



LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES  
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Dossier traité par : Lis Bausch  
Tel : (+352) 48 55 70  
E-mail : [lis.bausch@lasep.lu](mailto:lis.bausch@lasep.lu)

**Ville de Differdange**  
*Aux mains de Madame le bourgmestre*  
Christiane BRASSEL-RAUSCH  
40, Avenue Charlotte  
L-4530 Differdange

Strassen, le 20 avril 2022

Madame le bourgmestre,

En mains votre courrier du 1<sup>er</sup> avril dernier.

Vous nous informez que la Ville de Differdange, en tant que gestionnaire du SEA, ne signera pas de convention avec la LASEP.

Vous motivez votre position par une prétendue incompatibilité entre ladite convention et le fonctionnement de vos services ainsi que la prétendue contrariété de cette convention à la mission pédagogique et au concept d'action de vos structures d'accueil.

Aussi déplorable qu'elle soit, votre position repose manifestement sur une mauvaise compréhension du concept proposé. Toute référence à la question parlementaire n°2772 est d'ailleurs hors sujet.

Inutile de souligner que cette réponse est d'autant plus critiquable si on considère les multiples demandes de réunion de la LASEP tombées sur de sourdes oreilles.

La seule incompatibilité que nous constatons est celle entre votre réponse et l'avis favorable exprimé par Mesdames Karin LAUX, Sandra DE AGUIAR et Monsieur Jérôme BRIX au cours d'une réunion en date du 29 juin 2021 avec la LASEP.

Comprendra qui pourra !

Cette attitude du collège des bourgmestre et échevins s'inscrit malheureusement dans une ligne de désaccords redoutables nés depuis l'été 2015 entre la LASEP et la Ville de Differdange.

Toutefois, la messe n'est pas dite !

En effet, nous avons la faiblesse de croire que la Ville de Differdange est disposée à élaborer de concert avec la LASEP des pistes en vue d'une meilleure collaboration.

Cet état d'esprit serait en tout état de cause conforme à l'excellente collaboration que la LASEP a connue pendant presque quatre décennies avec la Ville de Differdange.

Dès lors, afin d'éviter que vous continuiez à verser dans l'erreur, nous réitérons notre proposition de rencontrer le collège des bourgmestre et échevins afin d'aborder de vive voix les modalités de la future collaboration entre la Ville de Differdange et la LASEP.

Nous vous prions d'agréer, Madame le bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués.

Nicole Kuhn-Di Centa  
Présidente

Lis Bausch  
Secrétaire Général

Marcel Rath  
1<sup>er</sup> Vice-Président

Maximilien Lehnen  
2<sup>e</sup> Vice-Président

Romain Weis  
Trésorier Général

Les Administrateurs du Conseil d'Administration de la LASEP



GREGORIUS HOWRE

LASEP asbl | 3, route d'Arion | L-8009 Strassen | Tél: (+352) 48 55 70 | info@lasep | www.lasep.lu  
Relation bancaire : LU10 0099 7800 0056 0284 (CCRALULL)

## PROMOTION RÜCKSCHLAGSPIELE C3-C4

► pour les CYCLES 3 à 4 ◀

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations Sportives à la manifestation « Promotion Rückschlagspiele » sous forme d'ateliers pour les enfants des cycles 3 à 4.

Cette manifestation aura lieu:

**le mardi 10 mai 2022 de 14h00 à 17h15**

**aux halls omnisports à Strassen**

(41 Rue Feyder, L-8026 Strassen, Tél. : 310 262 700)

**Les enfants devront se présenter obligatoirement en tenue sportive !!!**

**2 séances de 90 minutes pour un maximum de 100 enfants par séance.**

Merci de respecter rigoureusement les horaires suivants :

• Rendez-vous pour la 1<sup>re</sup> séance : 13h45 au hall sportif

Activités de la 1<sup>re</sup> séance de 14h00 à 15h30

• Rendez-vous pour la 2<sup>e</sup> séance : 15h30 au hall sportif

Activités de la 2<sup>e</sup> séance de 15h45 à 17h15

**Les inscriptions sont à faire en ligne → [www.lasep.lu](http://www.lasep.lu)  
du 19.04.2022 (18h00) au 03.05.2022 (24h00)**

## ANNULATION d'une manifestation sportive

**Veillez vous référer au recueil des règlements LASEP version du 17 juin 2021.**

« Une manifestation sportive de la LASEP peut être annulée le jour même de la manifestation pour cause d'intempéries ou pour d'autres raisons non prévisibles. L'annulation est communiquée aux secrétaires et aux dirigeants responsables avant 10h00. »



**Pour toutes les manifestations LASEP,  
les participants sont invités  
à apporter leur bidon personnel !**



## LET'S GO mam SPORTY à Grevenknapp (Helperknapp)

► pour les CYCLES 1 à 4 ◀

en étroite collaboration avec « Wanderfrënn Brouch/Miersch »

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations Sportives à la manifestation « Let's Go mam Sporty » pour les enfants des cycles 1 à 4. Cette manifestation aura lieu :

**le jeudi 12 mai 2022 à Grevenknapp  
(départs entre 14h00 et 14h30)**

**1 tour → distance approximative : 4500m**

**Le dernier départ est fixé à 14h30 !!!**

**Les inscriptions sont à faire en ligne → [www.lasep.lu](http://www.lasep.lu)  
du 19.04.2022 (18h00) au 10.05.2022 (24h00)**

Merci d'indiquer les noms de **tous** les dirigeants et accompagnateurs !



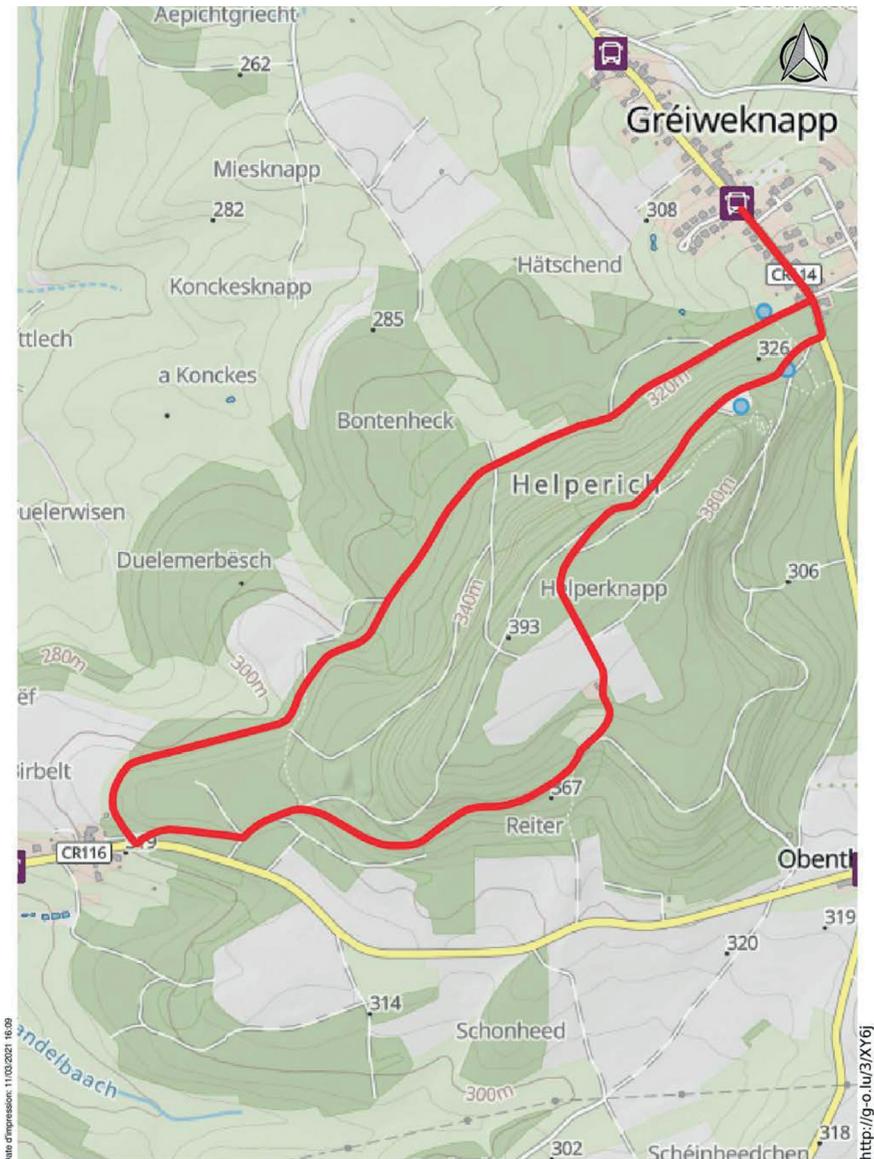
**La descente du bus (enfants et dirigeants) n'est autorisée qu'avec  
l'accord des responsables de la LASEP**

**→ Nicole Kuhn-Di Centa, Steve Marx, Romain Weis**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Administration du cadastre  
et de la topographie

map.geoportail.lu  
Le géoportail national du Grand-Duché du Luxembourg



Date d'impression: 11/03/2021 10:09

http://g-o.lu/3lXY6j

www.geoportail.lu est un portail d'accès aux informations géolocalisées, données et services qui sont mis à disposition par les administrations publiques luxembourgeoises. Responsabilité: Malgré la grande attention qu'elles portent à la justesse des informations diffusées sur ce site, les autorités ne peuvent endosser aucune responsabilité quant à la fidélité, à l'exactitude, à l'actualité, à la fiabilité et à l'intégralité de ces informations. Information dépourvue de foi publique.  
Droits d'auteur: Administration du Cadastre et de la Topographie. <http://g-o.lu/copyright>

Echelle approximative 1: 10000

0 100 200 300m



## AUSDAUERLAF ronderëm den lechternacher Séi

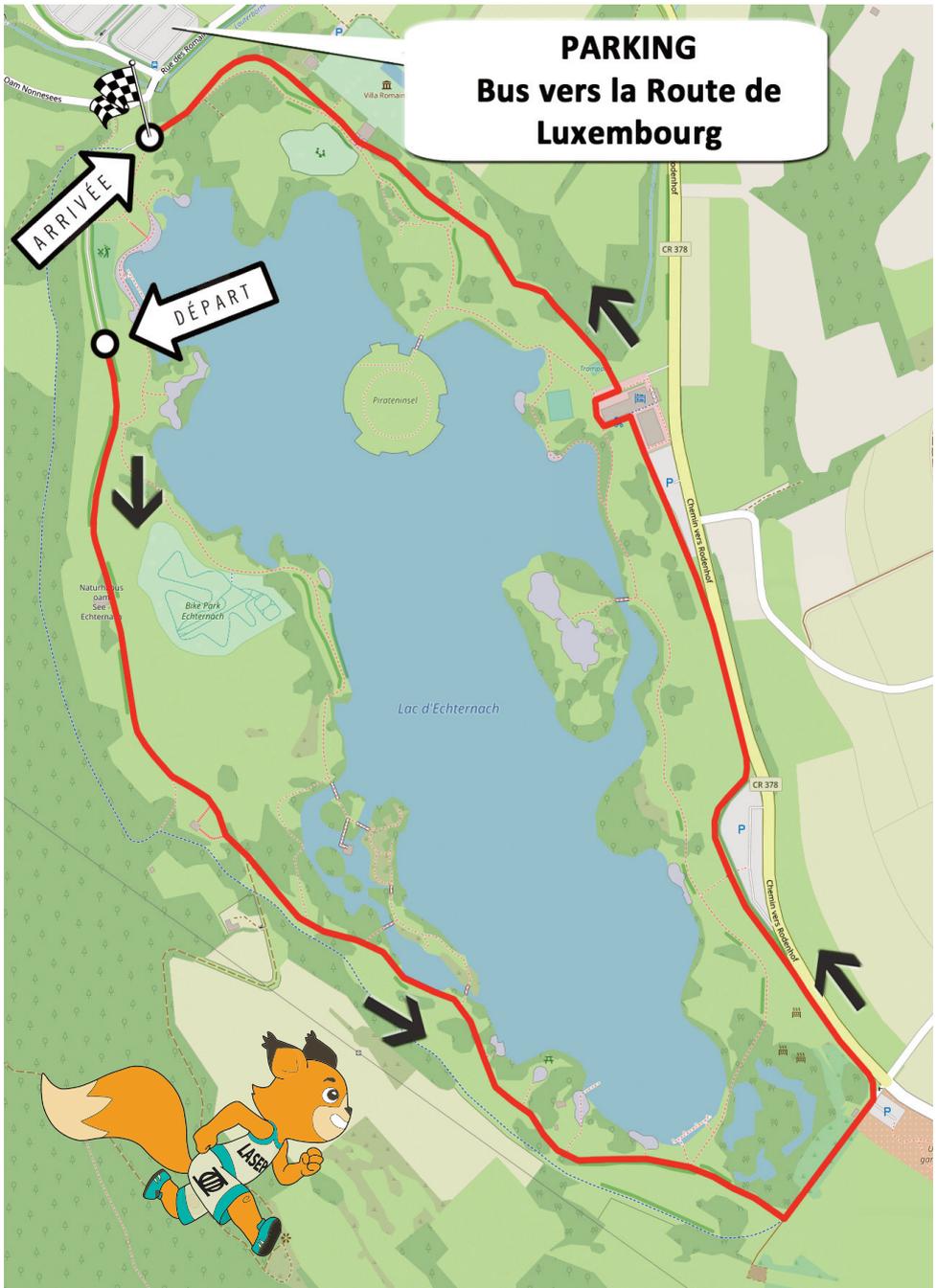
### ► Jogging pour les CYCLES 1 à 4 ◀

Course avec classement pour enfants nés avant le **01.09.2012**

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations Sportives à la manifestation « Ausdauerlaf ronderëm den lechternacher Séi » pour les enfants des cycles 1 à 4. Cette manifestation aura lieu :

### le mardi 17 mai 2022 au Lac d'Echternach

- Horaire :**
- Secrétariat ouvert de 14h00 à 14h30.
  - Warm-up à 14h45.
  - Départ de la course avec classement à 15h00.
  - Départ du jogging à 15h05.
  - Arrivée de la course avec classement vers 15h15.
  - Fin de la manifestation vers 16h30.
- Règlement :**
- La distance de la course avec classement et du jogging est de 3 km.
  - Les enfants nés avant le 01.09.2012 peuvent participer à la course. Les enfants plus jeunes ne sont pas admis à la course. (conformément aux distances à respecter pour les différentes catégories d'âge du règlement de la FLA)
  - Un classement séparé est établi pour débutants filles, débutants garçons (en respect de l'âge minimum), scolaires filles, scolaires garçons, minimes filles et minimes garçons.
  - Pendant la course avec classement ainsi que le jogging, les dirigeants/accompagnateurs peuvent accompagner les coureurs tout en respectant le FAIRPLAY.
  - Le dossard obligatoire pour tout enfant participant à la course avec classement doit être porté visiblement sur la poitrine. Les dossards sont envoyés par le secrétariat aux dirigeants responsables au moins trois jours avant la course, ceci sur base des inscriptions reçues.
- Remarque :**
- Les enfants arrivent en bus au parking (route de Luxembourg) à 14h20 au plus tard.
- Inscriptions :**
- **Les inscriptions sont à faire en ligne → [www.lasep.lu](http://www.lasep.lu) du 29.04.2022 (18h00) au 10.05.2022 (24h00)**



## VÉLOSDAG

► pour les CYCLES 3 et 4 ◀

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations Sportives à la manifestation « Vélosdag » pour les enfants des cycles 3 et 4, organisée en étroite collaboration avec la Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois et l'Association locale « La Pédale Mühlenbach ». Cette manifestation aura lieu :



**le mardi 07 juin 2022 de 13h45 à 16h15**

**au Bike-Parc « Boy Konen » à Cessange**

**Arrêt de bus :** Terrains de Sport Boy Konen  
3 Rue des Sports  
L-2548 Luxembourg-Cessange

- Informations :**
- Le nombre de participants est limité à 80 enfants des cycles 3 et 4.
  - **Les participants sont équipés d'un vélo tout terrain (VTT) ou similaire et d'un casque.**
  - Le VTT doit être en état de marche. Les pneus sont gonflés, le dérailleur et les freins sont réglés.
  - Les participants doivent maîtriser leur VTT.

**Déroulement  
et horaires :**

- **13h45 : Arrivée des participants**, contrôle des casques et vélos, répartition en quatre groupes aux différents ateliers.
- **14h15 : Début des ateliers** d'une durée de 20 minutes chacun
  - o Initiation technique (slalom, obstacles, freinage, ...)
  - o Entraînement sur le petit circuit
  - o Entraînement sur le grand circuit (piste facile)
  - o Entraînement sur le circuit « Pumptrack »
  - o Entraînement sur le circuit « Cyclocross »

- Inscriptions :**
- **Les inscriptions sont à faire en ligne → [www.lasep.lu](http://www.lasep.lu) du 16.05.2022 (18h00) au 03.06.2022 (24h00)**

# 33<sup>e</sup> FÊTE DE FOOTBALL pour filles et garçons

► pour les CYCLES 3 et 4 ◀

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations Sportives à la 33<sup>e</sup> Fête de Football pour filles et garçons des cycles 3 et 4. Cette manifestation aura lieu :

**le jeudi 09 juin 2022 de 14h00 à 18h00**

**au Stade « Boy Konen » à Cessange**

**Arrêt de bus :** Terrains de Sport Boy Konen  
3 Rue des Sports, L-2548 Luxembourg-Cessange

**Secrétariat ouvert de 13h30 à 14h00.**

**Remise des coupes prévue vers 17h30.**

## Objectif et public cible :

La LASEP organise la Fête de Football Outdoor afin de promouvoir ce sport d'équipe compétitif. La manifestation est organisée pour les équipes open et les équipes filles.

## Équipes :

- Au plus 24 équipes open et 12 équipes filles sont admises au tournoi.
- Une équipe est composée d'un maximum de 10 joueurs.
- Une équipe open est composée de 7 à 10 joueurs des catégories d'âge suivantes : minimes, scolaires, débutants. Au plus deux minimes sont admis. Un seul minime peut évoluer sur le terrain. Les poussins ne peuvent pas faire partie d'une équipe open.
- Une équipe filles est composée de 7 à 10 joueuses des catégories d'âge suivantes : minimes, scolaires, débutants. Au plus deux minimes sont acceptés. Un seul minime peut évoluer sur le terrain. Les poussins ne peuvent pas faire partie d'une équipe filles.
- Chaque Association Sportive a le droit d'inscrire une équipe open et une équipe filles sous réserve des disponibilités. Elle a le droit d'inscrire des équipes open supplémentaires et des équipes filles supplémentaires, sous réserve des disponibilités.
- L'admission des équipes se fera en fonction de l'ordre des inscriptions auprès du secrétariat de la LASEP.
- Si une Association Sportive inscrit deux ou plusieurs équipes dans une même catégorie, les joueurs ne sont plus interchangeables après la remise de la fiche d'inscription.

## Organisation et déroulement :

- Le tournoi commence à 14h00 et se termine à 18h00 au plus tard.



- Les équipes sont tenues d'arriver à temps pour ne pas retarder le début de la manifestation. Les compétitions commencent à l'heure annoncée. Pour des raisons d'organisation, les responsables ne peuvent pas attendre l'arrivée des Associations Sportives en retard. Forfait est déclaré lorsqu'une Association Sportive arrive après le début de son épreuve. Les résultats de chaque épreuve à laquelle l'Association Sportive a participé sont pris en compte pour le classement final. (page 3 du recueil des règlements LASEP version du 17 juin 2021)
- La durée des matchs ainsi que les dimensions des terrains sont adaptées au nombre de participants inscrits.
- Les matchs sont disputés simultanément sur 6 terrains : en principe, 4 terrains sont réservés aux équipes open et 2 terrains aux équipes filles.
- Les matchs de la phase de groupe déterminent la poule dans laquelle les équipes jouent lors de la phase éliminatoire.
- La phase éliminatoire se compose des parties suivantes : huitièmes de finale, quarts de finale, demi-finales et finale.
- Les équipes éliminées durant la phase éliminatoire jouent des matchs de classement.
- Les matchs de la phase finale déterminent le classement final.
- Les matchs suivants sont affichés sur place.
- Aucune équipe n'est éliminée à la fin de la première phase.
- Les disponibilités sur place déterminent le nombre de matchs joués par les équipes. En principe, chaque équipe joue un maximum de matchs.
- La dimension des cages de but est de 5 x 2 mètres.
- Les matchs sont joués avec un ballon n°4 prévu pour la catégorie « poussins » selon le règlement de la FLF.

### **Règlement :**

#### → Chaussures :

- Le port de chaussures **à crampons vissés est interdit.**
- Le port de chaussures de football avec crampons en caoutchouc est autorisé.

#### → Arbitrage :

En principe, les matchs sont dirigés par des arbitres de la FLF ou par défaut par des arbitres neutres et sans lien direct avec les associations sportives en cause.

#### → Règles :

- 7 joueurs évoluent sur le terrain : 1 gardien de but et 6 joueurs de champ.
- Le règlement de la FLF pour la catégorie « poussins » avec notamment les règles du corner, de la remise en jeu, du coup franc et du hors-jeu (« Abseits ») est à respecter.

- En cas d'égalité à la fin des matchs de classement, il est procédé à 3 tirs de penalties.

→ Classement :

Le classement se fait par addition des points obtenus de la manière suivante :

Match gagné	5 points
Match nul avec buts (1-1 ; 2-2 ; etc.)	3 points
Match nul sans buts (0-0)	2 points
Match perdu avec buts (3-5 ; 1-2 ; etc.)	1 point
Match perdu sans buts (0-1 ; 0-2 ; etc.)	0 point

En cas d'égalité de points à la fin des éliminatoires, le classement se fait d'après :

- la différence de buts (« Torverhältnis »)
- le nombre de buts marqués
- les penalties : 3 penalties sont tirés par 3 joueurs différents de chaque équipe classée ex-aequo

### Cas non prévu par le règlement de cette manifestation

Le règlement général réglant les manifestations sportives compétitives de la LASEP doit être consulté pour tout cas non prévu par le règlement spécifique de cette manifestation.

### Remarques :

- **Les dirigeants sont priés d'envoyer la fiche d'inscription avec les noms des joueurs de chaque équipe (Spillerbou) au secrétariat avant le 07 juin 2022.** En cas de changements de dernière minute sur les fiches d'inscription, les dirigeants sont tenus de les communiquer dès leur arrivée au secrétariat ouvert à partir de 13h30. Ils sont d'ailleurs priés d'apporter **une copie de la licence collective de leur AS actualisée et validée au préalable par le secrétariat.**
- Les enfants doivent être licenciés au moment de la date d'inscription à la Fête de Football Outdoor 2022.
- Toute équipe qui ne répond pas au présent règlement peut participer à la fête, mais hors concours. Elle est classée dernière de la poule concernée. Toute équipe composée de joueurs de plusieurs AS différentes est classée hors-concours.
- **Esprit LASEP :** La participation de chaque membre de l'équipe est obligatoire. Le fairplay et l'esprit d'équipe sont prioritaires.

**Inscriptions : Les inscriptions sont à faire en ligne → [www.lasep.lu](http://www.lasep.lu) du 16.05.2022 (18h00) au 03.06.2022 (24h00)**

## COTISATIONS

► Le CA tient à rappeler que selon l'article 16 des statuts de la LASEP la cotisation annuelle des licences est fixée par l'Assemblée Générale.

Lors de l'AGO du 17.06.2021 la cotisation annuelle a été fixée à 25 € par licencié.

**!!! Aucun autre montant que celui voté par l'AGO en date du 17.06.2021 ne devra donc être appliqué par les AS !!!**

► Tout enfant qui s'inscrit postérieurement aux vacances de la Pentecôte, est dispensé du paiement de sa cotisation pour la licence de l'année scolaire en cours.



## MOVE mam SPORTY

pour les CYCLES 1 à 4

jeudi 16 juin 2022 à la Coque au Kirchberg

\*\*\*

## Journée des Dirigeants

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022 à Schuttrange



## Fédération Luxembourgeoise de Badminton

Association sans but lucratif – Fondée en 1978



Madame, Monsieur,

Notre association, la Fédération Luxembourgeoise de Badminton, a le plaisir de vous inviter au 1<sup>er</sup> YONEX Luxembourg Open du 5 au 8 mai 2022. Le tournoi se déroulera au gymnase de la Coque à Luxembourg-Ville. Nous vous invitons le jeudi et/ou le vendredi pour assister aux matchs tout au long de la journée entre 9 heures et 17 heures

Il s'agit d'un tournoi international senior de badminton pour les meilleurs joueurs mondiaux venant d'Asie, d'Amérique du Sud, du Nord et de toute l'Europe.

Nous souhaitons également profiter de cet événement pour faire découvrir le badminton au plus grand nombre par l'intermédiaire d'espaces de découverte (intérieurs et extérieurs). Autour de ces espaces, des stands seront déployés afin de rendre ce moment festif et propice au développement de moments éducatifs et sportifs.

Vos élèves pourront assister aux matchs, jouer au badminton et participer aux activités proposées sur nos différents stands.

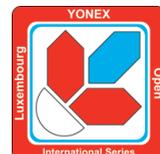
Quelques chiffres :

- 300 joueurs attendus
- Plus de 25 pays représentés de 4 continents différents
- 4 jours de compétitions
- Plus de 250 matchs à jouer
- Environ 45 heures de compétitions au total

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre présence avant le 1er mai par mail à [adrien.guignard@feluba.lu](mailto:adrien.guignard@feluba.lu).

Nous serions heureux de vous compter parmi nos invités de marque afin de partager ces moments forts avec nous et vous prions d'agréer, Madame / Monsieur ..., l'expression de nos respectueuses salutations.

Robert Smit (président de la FELUBA)



B.P. 727 L-2017 Luxembourg | Tel.: +352 59 47 18 | Fax: +352 26 29 68 13  
 Web: [www.feluba.lu](http://www.feluba.lu) | Email: [secretariat@feluba.lu](mailto:secretariat@feluba.lu)  
 BCEE: LU51 0019 1100 7952 9000 | RC: F5303 | TVA: LU20752970



Membre de: Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL) | Badminton World Federation (BWF) | Badminton Europe (BE)

# Generation der Nichtschwimmer?

Nur mäßiges Interesse an LASEP–Sportschwimmen



Um die Schwimmkompetenz unserer Schüler ist es nicht gut bestellt. Umfragen haben ergeben, dass fast die Hälfte der Zehnjährigen keine sicheren Schwimmer sind. Dieser Rückgang ist schon seit einigen Jahren zu verfolgen und muss mit Sorge betrachtet werden. Gerade im digitalen Zeitalter scheint das Interesse am Schwimmenlernen immer weiter abzuflachen.

Die Coronakrise hat die Lage zusätzlich verschärft.

Die „Ligue des Associations Sportives de l’Enseignement Fondamental“ (LASEP) sieht das Schwimmen als unentbehrliche Kernkompetenz wie Rechnen, Lesen und Schreiben und ist daher bemüht, den Anteil der Nichtschwimmer zu senken und die bevorstehende Schwimm–Misere in den Griff zu bekommen.

Nach wie vor sind die Kinder fasziniert von Wasser und fühlen sich von jedem Gewässer magisch angezogen, wie die LASEP–Schnuppernachmittage in den Schwimmzentren von Sanem und Koetschette erneut bewiesen. Bei ausgelassener Stimmung zeigten sich 200 Kids begeistert von vielseitigen Bewegungserlebnissen im Wasser. Gefragt, sagen neun von zehn Kindern, das Schwimmen zum Spaß zu erlernen, viele haben einen schlechten Schwimmstil und schaffen sich irgendwie an den Beckenrand. Zusätzlich technische Perfektion oder gar sportlichen

Wettkampf sind kaum angesagt. Trotzdem organisierte die LASEP ein Schwimmfest für Schüler der C3– und C4–Klassen in Belair. Nur vier Grundschulen (Berburg, Bissen, Harlingen und Roeser) waren bei der traditionellen Sportveranstaltung vertreten, 55 Mädchen und Jungen kämpften um die Einzeltitel in den verschiedenen Altersklassen. Auch wenn die Platzierungen manchmal etwas weit weg von den Spitzenrängen waren, verdienen alle Teilnehmer ein großes Lob. Für Platz eins bis drei gab es jeweils einen Pokal.



LASEP–Schwimmexperte Carlo Bintener und LASEP–Präsidentin Nicole Kuhn–Di Centa zeigten sich mit der gut organisierten Durchführung des diesjährigen LASEP–Schwimmfestivals unter dem Impuls von Steve Marx, Leader der Technischen Kommission der LASEP, zufrieden und sprachen von einer Werbung für das gezielte Schwimmenlernen.

Nach den Osterferien startet ein von der LASEP, den hauptstädtischen Sport-, Schul- und Betreuungsdiensten initiiertes Pilotprojekt zur Wassergewöhnung und Schwimmeinführung. In den Mittagsstunden jeweils montags, mittwochs und freitags wird den Schülern der Vorschuljahrgänge 1.1 und 1.2 in den Lehrschwimmbecken

von Luxemburg–Gare und Gasperich unter der Leitung von LASEP–Verantwortlichen, professionellen Schwimmlehrern und diplomierten Trainern des SC Luxemburg die Freude am Schwimmen vermittelt. Ein ähnliches Projekt unter dem Impuls der LASEP Strassen läuft bereits zurzeit mit viel Erfolg in dem Schwimmzentrum Les Thermes.

(c.k.)



**D'LASEP mécht Freed!**

# LASEP a.s.b.l. unterstützt Kindernothilfe-Projekt für geflüchtete Kinder und Familien aus der Ukraine



In seiner Sitzung vom 7. März 2022 hatte der Verwaltungsrat der LASEP (Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Fondamental) seine Solidarität mit den Flüchtlingen aus der Ukraine bekundet und seine Trainer und

Betreuer eingeladen, die ukrainischen Kinder möglichst schnell in ihre Sportstunden zu integrieren. Gleichzeitig stimmte der Vorstand einstimmig eine Spende von 5.000 Euro zugunsten der ukrainischen Flüchtlinge.

Dieser Tage überreichte Präsidentin Nicole Kuhn–Di Centa den Scheck über 5.000 Euro an die ONG Kindernothilfe Luxembourg. Die staatlich anerkannte Nicht–Regierungsorganisation mit Sitz in Luxemburg–Eich wurde im Juni 2009 gegründet und sieht als Schwerpunkt ihres Einsatzes den Schutz und die Stärkung von Kindern und Jugendlichen in Notsituationen. In seiner Dankrede erklärte Patrick Reinert, Direktor der Kindernothilfe Luxembourg, dass die Unterstützung der Soforthilfe für geflüchtete Kinder und deren Familien aus der Ukraine zugutekomme. Mit der Partnerorganisation CONCORDIA Sozialprojekte kümmert sich die Kindernothilfe derzeit in der Republik Moldau an der Grenze zur Ukraine um die Versorgung und Unterbringung von Geflüchteten, indem sie Notunterkünfte zur Verfügung stellt und an den Grenzen Lebensmittel, Kleidung und Hygieneartikel verteilt. Daneben betreuen die Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter traumatisierte Kinder und deren Familien psychologisch. Das Multifunktionszentrum in Tudora nahe dem Grenzübergang Palanca im Süden von Moldawien, wo der überwiegende Teil der Flüchtlinge ankommt, ist für alle Geflüchteten in der Region zugänglich und bietet warme

Mahlzeiten, Hygiene– und Sanitäreinrichtungen sowie Beratung, Bildungsangebote und Freizeitaktivitäten an.

LASEP–Präsidentin Nicole Kuhn–Di Centa betonte, dass sich die gesamte LASEP–Familie freue, wenn sie mit der Spende einen kleinen Teil dazu beitragen könne, dass die wertvolle Arbeit der Kindernothilfe Luxembourg erfolgreich weitergeführt werden kann und vor allem den geflüchteten und traumatisierten Kindern die dringend erforderliche Hilfe bringt.

[www.kindernothilfe.lu](http://www.kindernothilfe.lu)  
[www.lasep.lu](http://www.lasep.lu)  
(c.k.)



# Réunions des secrétaires

Coque Amphithéâtre 19/04/2022



Soleuvre Tabernakuss 21/04/2022



De Conseil d'Administration vun der LASEP,  
d'Lokalsektioun Kärch  
an di ganz LASEP-Famill  
sinn déif betraff iwwert den Doud vun hirer klenger Lasepistin

## Jil

Onst härerlechst Bäileed sengen Elteren a senger Famill.

*Du bass net méi do wou s du waars,  
awer du bass iwwerall do wou mir sinn.*

Mat schwéierem Häerzen deele mir den Doud mat vun eiser  
Prinzessin, dem



### Jil Klepper

7. 10. 2016 - 12. 4. 2022

An déiwer Trauer:

deng Mama an däi Papa,  
Elsen Nadine a Klepper David

deng Grousselteren,  
Josée a Fons Elsen-Schmit,  
Mireille a Gaston Klepper-Pepin

deng Kusinnen an däi Koseng,  
Lena mam Sarah Klepper a Claude Roth,  
Emely a Luca  
mam Martine Elsen (deng Giedel) a Claude Karp

däi Pätter,  
Serge Muller a seng Famill

deng Famill  
deng Frënn

D'Begriefnes ass am enkste Familljekrees.  
Eng Engelsmass gëtt gehalen an der Kierch zu Kärch e  
Méinden, de 25. Abrëll 2022 um 15.00 Auer.

**Giewel** a Stengefort, den 23. Abrëll 2022.

Déi Leit, déi besonnesch un d'Jil wëllen denken, kënnen dat  
maache mat engem Don mam Vermier „Don Klepper Jil“ un :  
De Leederwon BCEELULL - LU06 0019 6055 3829 0000  
Wonschstär BLUXLULL - LU82 0080 3062 1330 2001

## Les partenaires de la LASEP



Charles Kieffer  
Group



KONICA MINOLTA

[ck-group.lu](http://ck-group.lu)



MARC  
WILMES  
DESIGN.lu  
communication & pub

we love to *create*



Comité Olympique et  
Sportif Luxembourgeois



voyages

**emile weber**

[www.voyages-weber.lu](http://www.voyages-weber.lu)

*éischtklasseg reesen*

PIDAL

KiddyEVENT  
Kanner begeeschteren mat  
Spill, Sport a Spaass

Letz.be healthy

Magazine santé 100% luxembourgeois

lalux<sup>+</sup>  
ASSURANCES

Compte LASEP LU10 0099 7800 0056 0284 (CCRALULL)